



Politique sur l'environnement

L'environnement est une partie intégrante de la mission de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) de gérer, exploiter et entretenir une voie de navigation pour le passage sécuritaire des bateaux.

La CGVMSL, forte de son système de gestion environnementale (SGE) s'engage à :

- *poursuivre des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement, tout en agissant de façon responsable financièrement;*
- *minimiser les impacts environnementaux négatifs en conformité avec les lois et les règlements environnementaux et autres exigences applicables;*
- *déterminer les répercussions environnementales de ses activités et services, et les réduire quand c'est possible, en fixant et atteignant des cibles et des objectifs appropriés;*
- *évaluer la performance du SGE dans le but de continuellement améliorer la prestation environnementale;*
- *prévenir, contrôler et réduire les émissions polluantes, conformément aux meilleures pratiques de gestion;*
- *intervenir rapidement lorsque surviennent des incidents environnementaux;*
- *s'assurer que les employés comprennent leurs responsabilités est adhérent à la politique sur l'environnement;*
- *encourager et appuyer les initiatives justifiables associées à l'utilisation des ressources et à la réduction des matières résiduelles;*
- *aider les locataires de la CGVMSL et d'autres parties à s'assurer de minimiser leurs impacts environnementaux;*
- *renseigner régulièrement les parties intéressées sur ses initiatives et ses rendements en matière environnementale.*

En débutant par le président, tous les employés sont responsables de l'impact de leurs actions sur l'environnement.

Tous les niveaux de direction sont responsables de s'assurer que chaque employé se conforme à la politique et à la procédure sur l'environnement.

A handwritten signature in black ink that reads "T. F. Bowles".

2024-01-11

Président et chef de la direction